

EXPERTS CONSEILS ASSOCIES

Commissariat aux Comptes – Expertise Comptable

LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE

Fondation reconnue d'utilité publique

Siret 492.500.087.00027

67, rue Vergniaud

75013 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2020



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2020

Au conseil d'administration de LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le trésorier le 30 juillet 2020 sur la base des éléments disponible à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits Significatifs » de l'annexe des comptes concernant la signature en 2018 de conventions pluriannuelles engageant la fondation dans un projet sur la période 2018-2022.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatif aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 août 2020

EXPERTS CONSEILS ASSOCIES SAS

Commissaire aux Comptes

Représentée par son Président

Laurent du SORBIER

COMPTES ANNUELS

Arrêté au 31/03/2020

Exercice du 01/01/2019 au 31/03/2020

FONDATION PARALYSIE CEREBRALE

67 AVENUE VERGNIAUD

75013 PARIS

SIRET : 49250008700027 - NAF : 9499Z



LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES DE LA RÉGION PARIS-ILE-DE-FRANCE

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS
94120 FONTENAY SOUS BOIS
TÉL. : 01 48 73 69 91 - FAX. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegardcreatis.com - www.jegardcreatis.com

COMPTE RENDU DE TRAVAUX
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31/03/2020

Association FONDATION PARALYSIE CEREBRALE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association FONDATION PARALYSIE CEREBRALE pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/03/2020 que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 27 pages, se caractérisent par les données suivantes :

. Total du bilan	2 703 639 €
. Total du compte de résultat (Produits)	966 136 €
. Résultat de l'exercice	-12 610 €

Fait à Fontenay sous-bois,
Le 30/07/2020

Franck NACCAHE
Expert comptable Diplômé

Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	6
Règles et méthodes comptables	7
Règles et méthodes comptables	8
Règles et méthodes comptables	9
Etat des immobilisations	10
Etat des amortissements	11
Tableau de suivi des fonds associatifs	12
Etat des créances	13
Etat des dettes	14
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16
Compte emplois ressources	17
Commentaires compte emplois ressources	18
Commentaires compte emplois ressources suite	19
Commentaires compte emplois ressources suite	20
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	21
Bilan Passif détaillé	23
Compte de résultat détaillé	25

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/03/2020			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	48 439	26 708	21 731	33 841
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	20 661	17 735	2 926	244
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	10 328		10 328	10 116
TOTAL I	79 429	44 443	34 985	44 201
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés				618
Autres	18 946		18 946	83 059
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	199 586	32 372	167 214	199 586
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 448 930		1 448 930	1 749 833
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	1 033 565		1 033 565	1 294 086
TOTAL III	2 701 026	32 372	2 668 654	3 327 181
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecarts de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 780 454	76 815	2 703 639	3 371 382
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019	
	Au 31/03/2020	Au 31/12/2018
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 000 000	1 000 000
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	636 493	450 710
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-12 610	185 782
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	1 623 883	1 636 493
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources		
TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit (2)		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	13 155	36 065
Dettes :		
- Fiscales et sociales	35 584	29 335
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 031 017	1 669 488
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	1 079 757	1 734 889
Ecart de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 703 639	3 371 382
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/03/2020			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue : - Biens				
- Services	19 597		19 597	12 706
Chiffre d'affaires Net	19 597		19 597	12 706
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			-1 262	2 010
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)			911 591	897 690
TOTAL I			929 926	912 406
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			316 544	330 467
Impôts, taxes et versements assimilés			5 644	5 695
Salaires et traitements			134 111	91 144
Charges sociales			55 376	40 334
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			13 597	11 155
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions				
Autres charges			389 315	241 728
TOTAL II			914 587	720 523
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			15 339	191 882
Excédent ou déficit transféré		III		
Déficit ou excédent transféré		IV		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 194	4 799
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			3 194	4 799
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations			32 372	
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			32 372	
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-29 178	4 799
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			-13 840	196 681

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/03/2020	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		756
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII		756
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-1 229	11 655
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	-1 229	11 655
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 229	-10 899
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	933 119	917 961
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	945 730	732 178
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	-12 610	185 782

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/03/2020	Au 31/12/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 31/03/2020	Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

La Fondation Paralysie Cérébrale
67 Avenue Vergniaud
75013 PARIS

A N N E X E

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2020, caractérisés par les données suivantes :

- Total bilan	2 703 639 €
- Total du compte de résultat (Produits)	966 136 €
- Résultat de l'exercice	12 610 €

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2019 au 31 Mars 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le trésorier de l'Association.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau de variation des fonds associatifs
Note n° 5	Tableau des fonds dédiés
Note n° 6	État des créances
Note n° 7	État des dettes
Note n° 8	Compte d'emploi des ressources 2019 (CER) avec commentaires

Note N° 1 PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

CERTIFIÉ CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

1- Principes comptables

1.1- Généralités

a) Les comptes annuels de l'exercice du 01 Janvier 2019 au 31 Mars 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

c) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice.

d) Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;

e) Fonds propres :

La dotation statutaire est enregistrée au compte 102 « Fonds associatifs sans droit de reprise ».

La dotation initiale de 1 470 000 euros, comprenant 500 000 euros de l'Etat, et dont 470.000€ étaient consommables.

Au 31/03/2020 les versements depuis l'origine atteignent 1 000 000 euros.

f) Provision pour congés payés :

La provision pour congés payés pour les salariés présents au 31/03/2020 est comptabilisée à hauteur de 12 030 euros.

2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	3 ans
Agencements divers	5 ans
Mobiliers	5 ans

b) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

3- Changement de méthode – dérogation aux principes comptables

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice ont été modifiées par rapport à l'exercice précédent, dû au retraitement des anciennes bourses étalées sur plusieurs années et la constatation d'une charge constatée d'avance de 63140.49€ dans le but d'harmoniser le traitement de l'ensemble des projets bourses.

4- Faits Significatifs

L'association a conclu en fin d'année 2018, au titre du projet HABIT ILE, 5 conventions financières de recherche pluriannuelles 2018-2022 pour un montant global de 1 499 798 €.

Au titre du 01 Janvier 2019 au 31 Mars 2020, le montant comptabilisé au compte de résultat est de 389 949 €.

Afin de donner une image la plus fidèle possible dans ses comptes du montant de l'enveloppe globale et de la charge de l'exercice, la fondation a comptabilisé en charge l'intégralité du budget des conventions. (cf ci-après)

La dette sera réduite des subventions réellement versées au cours de chaque exercice.

A la clôture de l'exercice du 01 Janvier 2019 au 31 Mars 2020, une charge constatée d'avance a été comptabilisée à l'actif du bilan afin de neutraliser les engagements de versements à venir.

Ce compte sera diminué des montants prévus à la convention pour chaque exercice.



En cas d'interruption d'une de ces conventions avant son terme, les sommes non versées seront reprise en produit et le solde des charges constatées d'avance concerné annulé.

Répartition Budgétaire	Total	Année budgétaire
Signature convention	210 K€	2018
Rapport avril 2019, versement mai 2019	195 K€	2019
Rapport octobre 2019, versement novembre 2019	195 K€	2019
Rapport avril 2020, versement mai 2020	195 K€	2020
Rapport octobre 2020, versement novembre 2020	195 K€	2020
Rapport avril 2021, versement mai 2021	195 K€	2021
Rapport octobre 2021, versement novembre 2021	195 K€	2021
Rapport final 2022	120 K€	2022
Total	1 500 K€	

5- Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19 risquent d'avoir des conséquences importantes sur nos comptes en 2020.

Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêtés des comptes, le conseil d'administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 439		
TOTAL	48 439		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	16 492		4 169
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	16 492		4 169
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 116		213
TOTAL	10 116		213
TOTAL GENERAL	75 047		4 382

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			48 439	
TOTAL			48 439	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencements et aménagements const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			20 661	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			20 661	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			10 328	
TOTAL			10 328	
TOTAL GENERAL			79 429	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 598	12 110		26 708
TOTAL	14 598	12 110		26 708
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 248	1 487		17 735
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	16 248	1 487		17 735
TOTAL GENERAL	30 846	13 597		44 443

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE					
- Patrimoine intégré	1 000 000				1 000 000
- Fonds statutaires					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Indisponibles					
- Statutaires ou contractuelles					
- Réglementées					
- Autres					
Report à nouveau	450 710	185 782			636 493
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	185 782	-185 782	-12 610		-12 610
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
- Apports					
Fonds propres :					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	1 636 493		-12 610		1 623 883

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	10 328		10 328
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 459	1 459	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	462	462	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	17 025	17 025	
Charges constatées d'avance	1 033 565	1 033 565	
TOTAL	1 062 838	1 052 510	10 328
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 155	13 155		
Personnel et comptes rattachés	12 582	12 582		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 054	21 054		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 947	1 947		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 031 017	1 031 017		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 079 757	1 079 757		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2020	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	18 483.75	82 418.99
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	200.00	4 798.86
TOTAL	18 683.75	87 217.85

CERTIFIE CONFORME
 LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2020	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	18 483.75	82 418.99
42870100 ACTIVITE PARTIELLE	1 458.75	
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	17 025.00	82 418.99
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	200.00	4 798.86
51880000 Intérêts courus à recevoir	200.00	4 798.86
TOTAL	18 683.75	87 217.85

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)


CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2020	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 728.08	21 025.80
Dettes fiscales et sociales	18 746.45	12 048.31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	24 474.53	33 074.11

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2020	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 728.08	21 025.80
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	5 728.08	21 025.80
Dettes fiscales et sociales	18 746.45	12 048.31
42820000 DETTES/PROV CONGES PAYER	12 582.39	7 901.78
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	6 164.06	3 325.84
44820000 CHARGES FISCALE SUR CP		820.69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	24 474.53	33 074.11

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES - Exercice 2019

EMPLOIS	Emplois 2019 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES 	Ressources collectées 2019 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	T1	43 512
1 - MISSIONS SOCIALES (ST1)			1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	110 080	110 080	- Dons manuels non affectés	820 612	820 612
- Versements à d'autres organismes agissant en France	121 382	121 382	- Dons manuels affectés	48 000	48 000
- Charges d'exploitation des établissements ESMS			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	239 427	239 427			
			T2	868 612	868 612
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)			2- AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	234 979	234 979	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS	64 507	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)	193 893	193 893			
			T3		899 761
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	899 761		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	933 119	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	45 969		II - REPRISES DES PROVISIONS	0	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES (cf tableau des fonds dédiés)	T4	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	12 611	
V - TOTAL GENERAL	945 730		VI - TOTAL GENERAL	945 730	868 612
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T 5				
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des Immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	T 5 bis	11 155			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T 6 = T3+T5-T5bis	888 606	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6	888 606
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE	T7=T1+T2+T4-T6	23 518
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	75 531		Bénévolat	94 076	
Frais de recherche de fonds	4 809		Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	13 737		Dons en nature		
TOTAL	94 076		TOTAL	94 076	

La Fondation Paralysie Cérébrale

Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources 2019



I – Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 mars 2020 a été réalisé en application des dispositions législatives et réglementaires en application de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement comptable 2008 – 12 et du décret 2009–540 du 14 mai 2009 et arrêté du 2 juin 2009.

Il porte sur les comptes arrêtés au 31 mars pour la période de 15 mois allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2020.

II – Règles et méthodes comptables utilisées

A- Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques du compte emplois des ressources :

1 -Ressources collectées auprès du public :

- dons manuels non affectés
- dons manuels affectés
- legs et autres libéralités

2 - Autres fonds privés :

- Mécénat : subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprises) et les autres organismes privés (fondations, associations)

3 – Subventions et autres concours publics

4 - Autres produits :

- autres produits de gestion courante
- revenus des placements et produits sur cessions de valeurs mobilières
- produits exceptionnels

5 - Reprises de provisions

6 - Report des ressources affectées non utilisées

B – Emplois

1 – Missions sociales

Les missions sociales de La Fondation Motrice s'organisent selon 2 axes :

1. Promouvoir et soutenir la recherche et l'innovation relatives à la Paralysie Cérébrale par la prévention des causes (préserver le cerveau du nouveau-né), la prise en charge des conséquences et l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes.
2. Œuvrer pour l'amélioration de la qualité des soins et de l'accompagnement par la diffusion des bonnes pratiques et le développement des connaissances

Les subventions et reversements de dons aux organismes et structures liés à la recherche réalisée par la Fondation Motrice font partie de ses missions sociales.

Dans les comptes de la Fondation Motrice, la ventilation entre les missions sociales « réalisées en France » et « réalisées à l'étranger » est faite en considérant le point de vue de la Fondation sur les conventions de recherche signées avec les équipes retenues par le Conseil Scientifique de La Fondation Motrice et leur localisation ou l'ensemble des opérations réalisées sur le territoire National.

CERTIFIE CONFORME
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Missions sociales « directes » réalisées en France : 110 080€
- Missions sociales de versements à des organismes de Recherche en France : 121 382€
- Missions sociales de versements à des organismes internationaux de recherche : 239 427€

La répartition de l'emploi des ressources collectées auprès du public est pour 2019 se répartit ainsi :

- Missions sociales : 470 889 €
- Frais de recherche de fonds : 234 979 €
- Frais de fonctionnement : 193 893 €

2 – Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité du public sont constitués des coûts directs des appels et messages, du traitement des chèques, des envois des reçus ainsi que les frais de personnel associés, et des lettres annuelles aux amis donateurs, les coûts d'imprimerie et courrier et de traitement liés à l'appel et à la collecte, l'utilisation et la maintenance du site web de La Fondation Motrice. Les frais d'organisations « technique » des diners caritatifs, de participation aux opérations sportives ALVARUM ainsi qu'une quote-part des frais salariaux.

3 - Frais de fonctionnement

Sont compris dans cette rubrique les frais de gestion administrative et comptable, les charges exceptionnelles et les frais et services bancaires, une quote-part de frais salariaux et de location des locaux.

C – Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

Sont d'abord déduites de la colonne des emplois les recettes issues des subventions, mécénat ou toutes autres recettes affectées non liées à la générosité du public. Le solde est comblé par les ressources issues de la générosité du public.

Les produits de la générosité du public sont utilisés jusqu'à consommation de l'ensemble des produits de la générosité du public non affectés de l'année, ou disponibles en début d'année, en respectant l'ordre suivant :

- missions sociales en France et à l'étranger
- affectation selon la volonté du donateur
- frais de recherche de fonds
- frais de collecte
- frais de fonctionnement, à l'exception des éventuelles moins-values de cessions de valeurs mobilières ou provisions correspondantes
- immobilisations de l'année le cas échéant.

D – Détermination du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est égal au montant du T7 de l'année précédente.



E - Dotations aux provisions et excédents de ressources de l'exercice

La dotation aux provisions concerne le montant de dotation aux amortissements des immobilisations présente dans les comptes de la fondation au 31/03/2020.

L'excédent de ressources de l'exercice correspond au résultat de l'exercice.

F – Contributions volontaires en nature

La contribution volontaire en nature est composée de 4 288 heures.

Cette contribution est évaluée en fonction de temps passé et des personnes impliquées dans ces missions. Ainsi chaque heure est évaluée soit à un SMIC horaire chargé (77 heures) soit à deux SMIC horaires chargé (4 218 heures).

G - Part des acquisitions d'Immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Le montant présent dans le compte emploi des ressources correspond à la diminution du report à nouveau déficitaire des années précédentes.